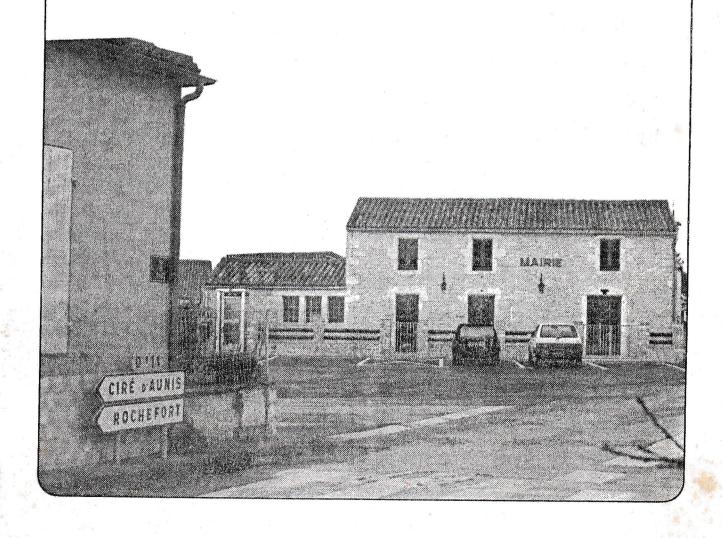
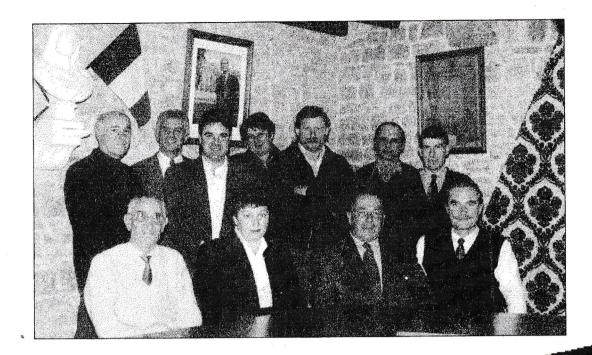
BALLON

Edition janvier 1996





LE MOT DU MAIRE

Pour la diffusion de notre premier bulletin d'information qui vous parvient en ce début d'année 1996, je me permets au nom de tout le Conseil Municipal et en mon nom personnel, de vous adresser à toutes et à tous, mes vœux les plus chaleureux.

J'aurai une pensée plus profonde envers ceux qui ont été éprouvés par le malheur, ceux qui sont au chômage ou frappés par la maladie.

Je souhaite de tout cœur que 1996 vous apporte le bonheur, la santé et beaucoup de satisfactions.

Je profite de cette occasion, pour remercier tous les électeurs qui ont exprimé le désir de mettre en place une nouvelle municipalité, et leur assurer notre volonté de mener à bien notre mission.

Sur le plan économique :

Nous commençons cette nouvelle année avec un réel handicap budgétaire. Plusieurs erreurs de gestion au cours de l'ancien mandat, nous amènent aujourd'hui à amputer notre budget de 130.000 Francs.

Cet héritage, lourd de conséquences, a deux origines :

1) La redevance des ordures ménagères :

Vous avez pu remarquer que le Centre des Impôts ne vous a pas adressé pour 1995 la demande de paiement. Exceptionnellement le montant total de cette dépense, soit 60.000 Francs, sera supporté par la commune.

2) Le réglement des ASSEDIC :

Au profit de notre ancienne secrétaire, pour un coût aux environs de 70.000 Francs.

Sur le plan patrimoine :

Un effort important a été accompli dès le mois de juillet 1995. Le travail réalisé dans le Bourg et aux Ecarts, redonne envie de vivre à BALLON.

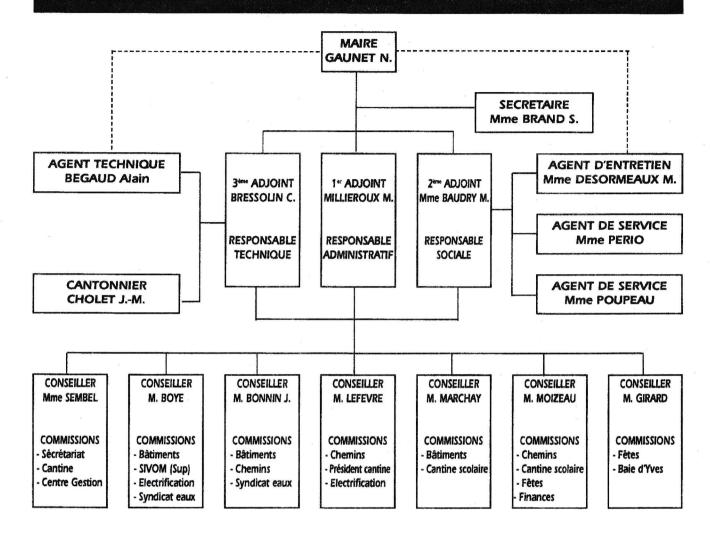
Sur le plan des projets : Nos commissions s'activent. Les idées sont nombreuses et un ordre de priorité s'impose.

Bonne Année à tous





ORGANIGRAMME DE LA MUNICIPALITE DE BALLON



PERSONNEL COMMUNAL

SERVICE ADMINISTRATIF

Sylvie BRAND, secrétaire

SERVICE TECHNIQUE

Alain BEGAUD, agent d'entretien Jean-Marie CHOLLET, contrat consolidé

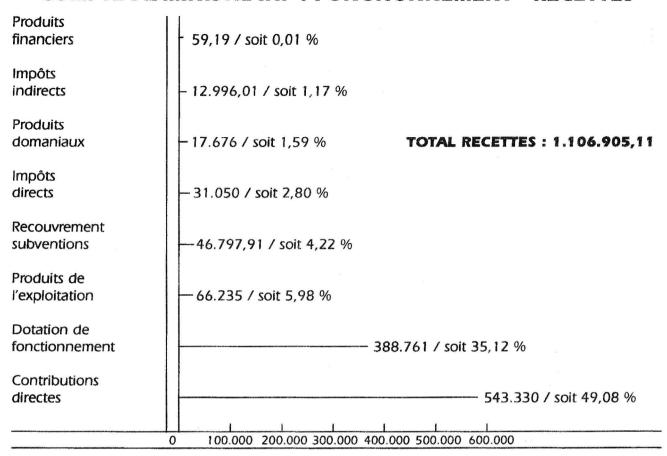
SERVICES SCOLAIRE ET ENTRETIEN

Monique DESORMEAUX, cantinière titulaire Nadine PERIO, cantine, inter-classe Laurence POUPEAU, ménage mairie, salles des fêtes

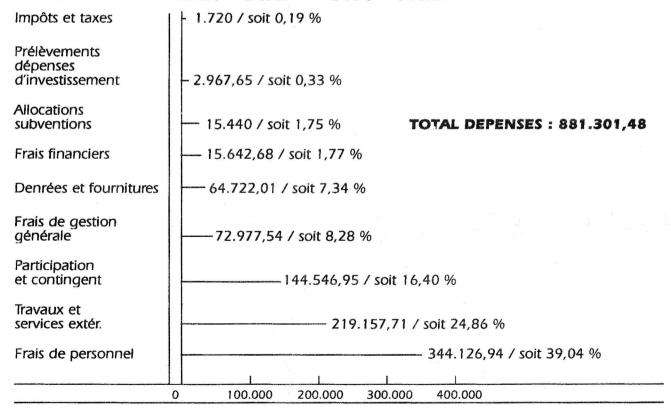




COMPTE ADMINISTRATIF: FONCTIONNEMENT - RECETTES



COMPTE ADMINISTRATIF: FONCTIONNEMENT - DEPENSES



Excédent de fonctionnement de l'exercice : 225.603,63

ÉTAT CIVIL

Lorsque l'enfant parait... Bienvenu à :

Bienvenu à : Michaël GIRE Perrine, Julie, Rachelle GUIMBRETIERE Mélodie, Madison, Micheline TURGNIER Louis, Olivier, Paul MIRANDE.





Ils se sont dit oui...

Daniel GAUDIN et Sylvie BALLANGER Jean-Claude TISNE et Véronique MOINET Alain Eric TURGNE et Patricia Marie MOGAT Laurent JOYAU et Dominique TRICHARD Noël GAUNET et Marie-Christine ROLLAND

Meilleurs voeux de bonheur à tous.

lls nous ont quittés...

Germaine BOUTIN, 79 ans. Eugène MONTEWIS, 55 ans. Firmin POUPEAU, 44 ans. Emmanuel SIRET, 24 ans Jean FANTINI, 55 ans

Notre tristesse rejoint celle des familles éprouvées.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, depuis sa mise en place, s'est réuni quatre fois. Les décisions suivantes ont été prises :

- Réfection du sol sous le préau des écoles;
- Réfection portails école et Mairie;
- Réfection peintures extérieures école, cantine, salle polyvalente;
- Prolongement Contrat CES, en Contrat Consolidé pour Monsieur CHOLLET;
- Changement des fenêtres des écoles côté rues des Rampots; la subvention du Conseil Général est de 43 %.
- Non renouvellement des contrats de Mesdames GENDRE et BEGAUD;
 Mesdames PERIOT et POUPEAU les remplacent à leur poste.
- Cantine scolaire
- Secrétariat
- Informatique
- Voirie



CANTINE SCOLAIRE.

Suite aux visites annuelles des services vétérinaires de la DDA nous signalant que la cantine scolaire n'est plus aux nouvelles normes d'hygiène sécurité et organisation du travail, le Conseil Municipal décide la modification des locaux.

Les travaux estimés à 100 000 francs seront exécutés en juillet 1996. Une demande de subvention, déposée auprès du Département, est acceptée pour 43% du montant HT.

SECRETARIAT - MAIRIE ...

Notre Commune est la seule du Canton à ne pas être informatisée. L'échéance de 1997 fixée par le Ministère des Finances, pour la Comptabilité M14 informatisée approche.

Il est impératif de vivre avec son époque et de bénéficier des nouvelles techniques.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les propositions du Maire, décide la mise en place du système informatique dans notre Commune. 1996 sera donc une année de rodage. Cet effort se traduira par la simplification du travail en Etat Civil, en Comptabilité, en classement.

Le logiciel WORD6 fournira à notre secrétariat un outil puissant pour le traitement de texte. Le montant de l'investissement est de 41 292 francs. Une subvention de 6.400 francs nous est accordée et nous récupérerons la TVA.

La mise en place de l'informatique entraine une réorganisation de nos locaux. L'agrandissement de la Mairie est prévue pour cette année. Une demande de subvention est faite auprès du Département.

PLACE DE LA MAIRIE ...

Nous continuerons cette année, la rénovation de la place; le projet consiste à refaire la murette et à donner accés au terrain jouxtant celle-ci. La mise en place d'arbres et de fleurs devrait agrémenter le centre de notre village.

VOIRIE



Notre réseau d'évacuation des eaux de pluie est délicat; deux secteurs sont souvent saturés et provoquent des inondations importantes de la chaussée.

Il s'agit du bas de la rue de la Cure, et de l'intersection de la rue des Hautes Garennes et de la rue des Rampots.

Des travaux seront exécutés par la DDE.

Le devis est de 80000 francs. Un emprunt sera réalisé pour permettre les travaux.

Les travaux prévus pour les bordures de trottoirs sont pour le moment suspendus.

ASSAINISSEMENT...

La relance de Monsieur le Maire auprès du Président du Conseil Général porte ses fruits. Notre Commune fera l'objet, cette année, d'une étude de zonage. L'étude budgétaire suivra rapidement.

L'AUTOROUTE EN QUESTION ...

THAIRE ?... BALLON ?... CIRE ?...
ARDILLERES ?...

Une année décisive pour le tracé. Les hypothèses sont nombreuses et tournent autour de BALLON. A ce jour, même si quelques croquis circulent, aucune décision n'est prise. Nous vous tiendrons informés de l'évolution du projet dès que possible.



PLAN VIGIPIRATE ...

Le Maire et le Conseil Municipal adressent leurs remerciements aux enseignants et aux parents d'élèves pour leur bon sens civique lors de la mise en place du plan. Nous avons réglementé l'accés aux classes et mis à la disposition des parents une sonnette d'appel reliée aux salles de classe.

BALLON ILLUMINE....

Les économies réalisées par l'action de notre responsable technique, auprès de l'EDF, nous ont incité à célébrer la période des fêtes de Noël et du jour de l'An, en fonction de nos possibilités. Cette initiative rejoint celles formulées par la majorité des Communes voisines depuis plusieurs années.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Louer la Salle des Fêtes pour des rencontres familiales ou amicales est possible chaque jour. Il vous suffit d'en informer le Régisseur Madame BAUDRY deuxième Adjoint, ou le secrétariat. Les tarifs varient suivant que vous soyez habitants de la Commune ou non.

POUR UNE JOURNEE	SANS CHAUFFAGE	AVEC CHAUFFAGE
Associations de la commune	200 Francs	400 Francs
Particuliers de la commune	400 Francs	600 Francs
Associations ou Particuliers hors commune	1.200 Francs	1.400 Francs
POUR 2 JOURS CONSECUTIFS		
Associations de la commune	300 Francs	700 Francs
Particuliers de la commune	600 Francs	1.000 Francs
Associations ou Particuliers hors commune	1.800 Francs	2.200 Francs

Pour chaque demande, il est demandé un chèque de caution de 2.000 Francs, ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile.

Les clés sont à retirer à la Mairie aux heures d'ouverture. Le chèque de caution est rendu après visite de la salle.

URBANISME

LES AUTORISATIONS DE CONSTRUCTION

Tous les travaux qui peuvent être qualifiés de construction nécessitent:

- * soit une déclaration de travaux
- * soit un permis de construire.



DECLARATION DE TRAVAUX.

- les ravalements, clôtures,
- les chassis ou serres.
- les habitations légères de loisirs (20m2),
- les piscines non couvertes.

La déclaration de travaux se fait en MAIRIE.



LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Cette autorisation est nécessaire pour :

- constructions neuves à usage d'abri ou non (+ 20m²)
- travaux sur des immeubles existants quand ceux-ci:
- * entraînent un changement de destination de l'immeuble, Ifacade),
- * modifient l'aspect extérieur ou volume,
- * permettent la création de niveaux supplémentaires.
- Travaux de réfection entrepris suite à un incendie.



L'intervention d'un architecte est obligatoire lorsque la surface hors oeuvre nette est supérieure à 170 m^2 .

La demande de permis de construire se fait en MAIRIE.

L'AUTORISATION D'ASSAINISSEMENT

Une demande d'autorisation d'installation d'un système d'assainissement autonome doit être faite par le particulier en Mairie, à l'occasion d'un projet de construction ou de rénovation du logement. La demande, après avis du Maire, est transmise à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.....

Le Certificat d'Urbanisme, et le Renseignement d'Urbanisme doivent impérativement passer par la Mairie.

EXPOSITIONS, GÉOLOGIE...

Au cours de cette année, au Printemps, il nous est proposé une exposition de géologie, et une bourse d'échange. Nous ferons ainsi plus ample connaissance avec les collectionneurs de notre Commune.

N'hésitez pas à nous contacter III Toutes les idées sont les bienvenues.

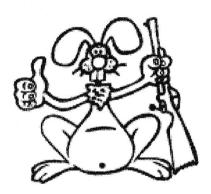
TELETHON 1995

Nous avons accueilli le TELETHON 95, avec la venue de l'Ecole d'Infirmières de LA ROCHELLE rejointe en relais par les pompiers de CHATELAILLON.

Nous lui disons à l'année prochaine, avec toutefois, le désir de recevoir de plus amples informations sur son action.

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

ACCA - BILAN DE LA SAISON 1994-1995



Ce sont 83 chasseurs qui ont parcouru les 836 hectares de la Commune, 125 hectares sont en effet en réserve.

Sur ces 83 chasseurs, 64 ont une carte de sociétaire, et 19 une carte annuelle.

28 de ces sociétaires habitent la Commune.

Le budget de notre association s'élève à 441 652 francs. Grâce à cette somme nous avons repeuplé le territoire en gibier soit : 328 faisans, 500 perdreaux et 200 cailles.

Le Conseil d'Administration se joint à moi pour remercier la Municipalité de la Subvention qu'elle a attribuée à notre association.

Le 18 février, lors du repas des chasseurs nous nous sommes retrouvés 110 personnes à la Salle des Fêtes autour d'une bonne table.

Cette soirée s'est terminée par un bal.

Je profite de ces quelques lignes pour renouveller mon invitation à tous les habitants de BALLON pour le repas annuel qui aura lieu le 17 février 1996.

de

Le Président Bernard BEGAUD

CLUB DU 3 eme AGE DE BALLON

Bilan de nos activités pour l'année 1995

- * 4 février, repas à CIRE avec ARDILLIERES
- * 12 avril, repas inter-club à CROIX-CXAPEAU
- * 16 mai, voyage dans la Vienne avec ARDILLIERES
- * 15 juin, Pique-Nique à BENON
- * 29 juin, voyage à l'Ile d'Yeu avec CIRE
- * 19 juillet, repas champêtre à THAIRE
- * 8 novembre, repas choucroute à CROIX-CHAPEAU



Nous vous rappelons que nous nous rassemblons tous les mardis à partir de 14 heures pour jouer à la belote, au scrabble, au rami etc... Rejoignez-nous!...

Le Président : Mme Renée BONNIN

ASSOCIATION GYM DE BALLON

A fond la forme l

A la Gym de BALLON, femmes et hommes, nous vous attendons pour garder notre bonne forme.

A nous la forme, pas les formes !!!

HORAIRES:

Mardi: 18 h. 30 à 19 h. 30 à CIRE Mercredi: 20 h. à 21 h. à CIRE Jeudi: 9 h. à IO h. à BALLON

Après l'effort, le réconfort. Nous vous espérons à notre dîner dansant le Samedi 16 mars 1996, Salle des fêtes de CIRE.

Pour tout renseignement: 46 55 32 08 46 55 30 02



BONJOUR LES ENFANTS !!!

EFFECTIFS DE L'ECOLE A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 1995

Grande Section 6
Cours Préparatoire 3
Cycle 2
Cours Elémentaire lère année 11

Cours Elémentaire 2^{ème} année 12
Cours Moyen lère année 5 Cycle 3
Cours Moyen 2ème année 7

TOTAL 44 élèves



ANIMATIONS.

Mardi 5 décembre, les élèves sont allés à la médiathèque de VILLENEUVE-LES-SALINES, dans le cadre du projet d'école sur le "plaisir de lire".

Cette visite devrait les inciter à fréquenter les bibliothèques, d'autant plus que c'est gratuit pour les enfants.

Au retour, ils ont pris leur repas de midi à la Cafétéria de CARREFOUR. Les frais de transport et d'assurance étaient pris en charge par la Coopérative Scolaire.

Jeudi 7 décembre, la Municipalité a offert un spectacle à tous les enfants de BALLON : "les Soeurs LI", réalisé par la troupe "SARADINE". (Petit Agère)

Mardi 19 décembre, les élèves ont apprécié le goûter de Noël offert également par la Municipalité.

En avril, nous organiserons une soirée récréative au cours de laquelle les élèves présenteront leurs sketches, chants, poésies...

Deux animations sur la sécurité: prévention routière et secourisme sont également prévues.

AU FIL DE NOS PROJETS...

La Compagnie SARADINE, qui a animé une soirée récréative pour nos enfants, souhaite s'investir dans l'organisation et l'animation d'une fête à la campagne, et plus particulièrement dans notre marais Ballonnais. Elle va solliciter la participation de plusieurs associations.

Cette fête aurait lieu les 25 et 26 Mai 1996.

Il s'agit de découvrir le Marais de BALLON en compagnie d'un guide-poête... Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancement de ce projet qui conduira petits et grands à la rencontre de notre marais si proche.

L'ASSOCIATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI D'AIGREFEUILLE NOUS PRIE DE PUBLIER SA RUBRIQUE

L'Association d'Aide à l'Emploi du Canton d'AIGREFEUILLE, créée à l'initiative d'un groupe d'élus et de demandeurs d'emploi d'AIGREFEUILLE, agréée en qualité d'Association Intermédiaire le 15 juillet 1988 s'emploie à combattre le chômage.

Son but, apporter aide et soutien moral aux personnes dépourvues d'emploi en mettant en place une

structure évolutive :

Le 22 octobre 1990, l'Association obtient l'extension de ses activités et de son territoire de compétences sur le canton de LA JARRIE. Pour faciliter l'inscription et le travail de proximité, une antenne est ouverte en août 1991 à ANGOULINS, puis à LA JARRIE en février 1992. A fin 1995, l'Association regroupe près de 1.200 inscrits.

DES RESULTATS: 20.000 heures en 1993 pour 157 salariés

26.000 heures en 1994 pour 183 salariés 40.000 heures en 1995 pour 260 salariés

Ces résultats encourageants sont le fruit de la collaboration des entreprises, artisans, particuliers, collectivités locales et associations. Ensemble, nous pouvons faire mieux.

AIDEZ-NOUS à redonner l'espoir d'un travail, même de courte durée.

Si vous avez des petits travaux de peinture, électricité, plomberie, maçonnerie...
tout bricolage intérieur et extérieur, travaux ménagers, garde d'enfants,
aide aux personnes âgées, courses, jardinage...

Si votre entreprise a un besoin momentané de main-d'œuvre, manutentionnaire,
chauffeur, caissière, vendeuse, secrétaire ou comptable...,
si vous recrutez du personnel nous vous offrons la possiblité
de l'essai dans les meilleures conditions.

Nous vous assurons toutes les formalités administratives et le suivi de nos salariés.

RENSEIGNEMENTS : Tél. 46 27 53 07 - 44 bis, rue du Vieux Fief - 17290 AIGREFEUILLE Tél. 46 56 49 99 - MAIRIE - 17690 ANGOULINS Tél. 46 35 83 34 - MAIRIE - 17220 LA JARRIE

C.A.P.L.E. 17

Vous êtes privés d'emploi ou vous voulez créer votre entreprise, nous pouvons vous aider :

CARREFOUR D'ACTION POUR L'EMPLOI

52 bis, rue Daniel Massiou 17100 SAINTES Tél. 46 97 17 92

MESSAGE...

FRANCE TELECOM

La direction régionale de FRANCE TELECOM, en référence à la loi n° 84939 du 29 octobre 1984 concernant les dommages causés aux lignes téléphoniques, rappelle qu'il est souvent constaté des perturbations des liaisons téléphoniques dues aux branches des plantations appartenant aux riverains de la voie publique.

Elle invite ceux-ci à faire le nécessaire pour éviter l'intervention de leur service.



CONSEILS.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE SECURISEE

- * Extrait d'acte de naissance (à demander à la Mairie de son lieu de naissance)
- * Un timbre fiscal à 150 Francs
- * Deux photographies d'identité sur fond clair (les photomatons sont interdites)
- * Deux attestations de domicile (quittance EDF, TELECOM)
- * Remplir en Mairie un document préimprimé

Présence indispensable du demandeur pour prise d'empreinte

LES NOURRICES AGREES

Madame BOUCHAUD Danièle rue du Stade - 17290 BALLON

Madame CHAIGNEAU Patricia rue des Gros Hommes - 17290 BALLON





...LA MAIRIE EST OUVERTE TOUS LES MATINS....

De 9 heures à midi Du lundi au samedi inclus

Le secrétariat répond aux urgences les : lundi, mardi, vendredi de 14 h. 30 à 17 h.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous tous les jours de : 11 h. 30 à 12 h. 30 et le samedi matin de 9 h. à 12 h.

> Téléphone : 46 55 30 31 Fax : 46 55 30 31



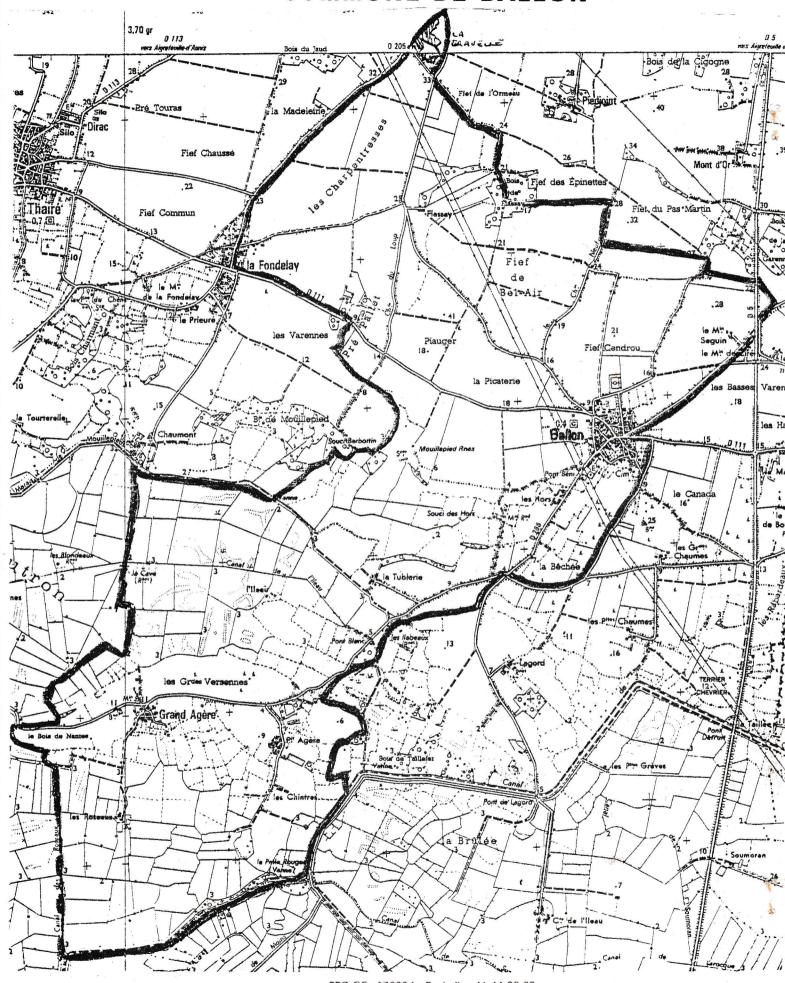








COMMUNE DE BALLON



PRO GC - 17000 La Rochelle - 46 44 99 09